

**COMPOSITION DES JURYS**  
**Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle**  
**Année universitaire 2024-2025**

**Le Président de l'Université de Strasbourg**

Vu le code de l'éducation, notamment l'articles L. 712-2 (5°),  
Vu la circulaire n°2000-033 du 1<sup>er</sup> mars 2000 relative à l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur,  
Vu la note du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en date du 3 mars 2006 relative aux jurys d'examen et de concours dans les établissements publics d'enseignement supérieur,  
Vu le règlement général des examens et concours de l'université de Strasbourg,  
Vu le règlement des études et de la scolarité en Licence et en Master pour l'année universitaire 2024-2025,

**ARRÊTE**

**Article 1 :** Le jury du Diplôme universitaire « **Gestion d'entreprise et propriété intellectuelle** » est ainsi constitué pour l'année universitaire 2024-2025 :

**Président :** Yann Basire

**Membres :** Alexander WURZER, Thibaud LELONG

**Article 2 :** Le présent arrêté est publié par voie d'affichage dans l'enceinte du Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle et sur son site internet.

Fait à Strasbourg, le 30 octobre 2024

Le directeur général du CEIPI

Yann BASIRE



CENTRE D'ETUDES INTERNATIONALES  
DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE  
UNIVERSITE DE STRASBOURG  
Bâtiment LE CARDO  
7, rue de l'Ecarlate  
CS 20024  
F-67082 STRASBOURG CEDEX